

REVUE  
DE LA  
NUMISMATIQUE

**BELGE,**

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,  
PAR MM. R. CHALON ET CH. PIOT.

—  
3<sup>e</sup> SÉRIE. — TOME I.

v. 13-14  
1857-58



BRUXELLES,  
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE D'AUG. DECQ,  
9, RUE DE LA MADELEINE.

—  
1857

## NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR M. LEYS,

### NUMISMATE.

---

Antoine Philippe Maximilien Leys naquit à Paris, dans la paroisse Saint-Séverin, le 8 juin 1769, du mariage de Maximilien Joseph Leys, docteur régent de l'ancienne faculté de médecine de cette même ville, professeur en chirurgie en ladite faculté, doyen de réception, médecin en chef du Gros Caillou et de l'abbaye de Saint-Germain des Prés, membre de la Société académique et l'un des collaborateurs à la pharmacopée, avec Jeanne Eustoquie de Silly, fille d'un avocat au parlement de Paris.

Il venait d'entrer dans sa cinquième année, lorsqu'il fut placé par son père chez un de ses grands-oncles, prêtre bénéficiaire de première classe de la cathédrale de Saint-Omer, qui prit soin de son éducation et lui fit faire ses classes au célèbre collège de Saint-Bertin. Dès qu'elles furent terminées, il revint dans son pays natal pour y étudier la chirurgie; mais quelques difficultés étant venues à l'encontre de ses projets, il laissa là le scalpel, et, de dépit, courut s'embarquer sur le premier vaisseau prêt à appareiller. C'était un bâtiment faisant voile pour les parages de Madagascar et

de Mozambique, et se livrant à la pêche du cachalot et de la baleine. Parti comme simple volontaire dans le courant d'octobre 1788, il fut peu de temps après promu au grade de lieutenant. Cette existence pleine de dangers, cette guerre à mort aux géants des mers convenait à son humeur aventureuse et hardie.

Il avait fait deux fois le tour du globe dans l'espace de trente-huit mois et s'apprêtait à recommencer un nouveau voyage, à affronter de nouveaux périls, lorsque le 7 juin 1792, il reçut l'ordre de prendre du service dans la marine militaire où il ne tarda pas à être élevé au grade d'aspirant.

D'un courage et d'un sang-froid remarquables, l'occasion se présenta bientôt pour lui d'en donner de nouvelles preuves. Le 1<sup>er</sup> juin 1792 (13 prairial an II), une rencontre a lieu entre la flotte française sous les ordres de l'amiral Villaret-Joyeuse et la flotte anglaise bien supérieure en nombre; malgré des prodiges de courage, la France subit un douloureux échec au combat du *Vengeur*.

Fait prisonnier durant l'action, M. Leys fut conduit à Londres; mais libre sur parole, il put, grâce aux brillantes et solides études qu'il avait faites, donner des leçons de français, de grec, de latin, qui lui permirent de supporter avec plus de patience que tout autre, une captivité qui dura vingt-deux mois.

Rendu à la liberté, il fut nommé commandant de la canonnière le *Mentor*; mais les fatigues incalculables qu'il avait essuyées avaient altéré sa santé et épuisé ses forces : il tomba malade et fut transporté à Flessingue, et c'est là que, sur sa demande, il reçut son congé de réforme, le 28 messidor an V.

Dans l'impossibilité de se livrer désormais à des travaux suivis, par suite du délabrement de sa santé, et cependant d'un esprit trop actif pour rester inoccupé, M. Leys s'adonna tout entier à l'étude de la numismatique et parvint à former une riche et précieuse collection de monnaies romaines du Haut et du Bas-Empire et de l'époque byzantine.

Le Haut et le Bas-Empire notamment, offrent une suite de pièces, la plupart à fleur de coin, et qui, jusqu'à Postume, sont toutes en or ou en argent. Il ne manque à cette suite, pour être complète, que les médailles suivantes qu'on sait être uniques ou d'un prix inabordable : 1° Clodius-Macer, 2° Tranquilline, 3° Cornelia-Supera, 4° Martinien, 5° Placidie, femme de Constance III, 6° Glycérius et Basiliscus.

Ce cabinet parfaitement connu des numismates que nous nommerons tout à l'heure ne présente aucune pièce susceptible d'être suspectée. MM. Cousinéry et Rollin père, juges compétents en la matière, l'ont, du reste, attesté en ces termes :

« Je puis certifier que la collection de mon estimable ami M. Leys est belle et authentique. *Signé* : COUSINÉRY. »

« La médaille en argent de Pescennius-Niger, au revers *boni eventus*, est authentique, ainsi que toutes celles que possède mon vieil et excellent ami Leys, dont la collection est remarquable par les raretés et le grand nombre de têtes qu'elle renferme. *Signé*, ROLLIN. »

Les connaissances étendues de M. Leys dans cette branche si importante de l'archéologie, l'avaient mis en rapport avec les antiquaires les plus distingués : MM. Allier de Haute-

Roche, Cartier, Chapet, d'Auxerre (1), Conbrouse, Cousinéri, Hermand, de La Saussaye, de Longpérier, le duc de Luynes, le baron Marehand, du Mersan, Mionnet, Millingen, le baron de Montferret, Rollin père et fils, de Sauley, du Sommerard et le baron Vincent; il était même uni à la plupart d'entre eux par les liens d'une étroite amitié.

La Société des antiquaires de la Morinie qui connaissait le mérite de M. Leys, s'était empressée, dès l'année de sa fondation (1852), de se l'attacher en qualité de membre correspondant.

La Société archéologique de Sens, à l'organisation de laquelle il avait contribué de tout son pouvoir, voulant lui donner un témoignage de son respect et de sa reconnaissance, lui avait conféré le titre de membre honoraire.

M. Leys connaissait sept langues et plusieurs dialectes, il parlait facilement le latin, le grec, le flamand et l'anglais.

Il comptait parmi ses parents : les deux Heinsius, Santeul et Jean Bart (2), et portait pour armes : lozangé d'or et

(1) M. Chapet appartenait à l'ordre célèbre des Oratoriens. C'était un archéologue des plus distingués qui malheureusement est trop peu connu. Professeur de rhétorique à l'école militaire de Tournon, ensuite maître des études au collège d'Autun, il passa de là à la direction de la cristallerie du Creusot, puis fut mis à la tête du collège de Juilly qu'il quitta trois ans après pour se retirer à Auxerre, son pays d'adoption, et se livrer exclusivement à son goût favori pour la littérature et les antiquités. Nous regrettons sincèrement de n'être point à même de raconter la vie si utilement et si laborieusement remplie du Père Chapet et de publier ses intéressants travaux. Espérons qu'un jour viendra où ses compatriotes se rappelleront enfin qu'ils ont eu parmi eux un savant du plus grand talent, et répareront l'oubli dans lequel il est resté jusqu'ici !

(2) Voir les documents publiés par nous sur Jean Bart et sa famille,

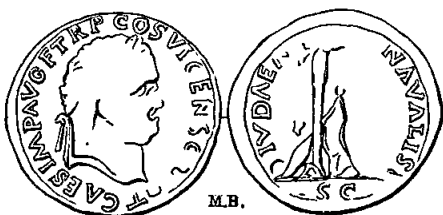
de sable, au chef de gueules chargé de trois merlettes d'argent.

M. Leys est mort à Sens, département de l'Yonne, le 14 février 1847, à l'âge de soixante et dix-huit ans.

Il a laissé quelques écrits publiés dans différents journaux et revues, et qui ont pour titres :

1° « Lettre à M. du Mersan, du cabinet des médailles de la Bibliothèque royale, sur une pièce inédite de la Judée navale (1). »

Cette médaille O. M. B. offre, à l'avers, la tête de Titus couronnée de laurier, tournée à droite, avec la légende : ✱ CAES IMPAVG FTRP COS VI CENSOR. On voit, au revers, les vestiges d'un type représentant un palmier, ayant d'un côté une figure (2) adossée contre sa tige, et de l'autre des boucliers entassés à ses pieds. On lit autour, très-distinctement, IVDAEA NAVALIS, et, à l'exergue, S C.



dans les *Mémoires de la Société dunkerquoise, pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts*, 1853-1854, pp. 577 et suiv.

(1) *France départementale*, août 1856, 5<sup>e</sup> année, 8<sup>e</sup> livr.

(2) M. Leys et le graveur se sont trompés tous les deux en indiquant cette figure comme étant assise, tandis qu'elle se trouve debout.

Cette épithète de **NAVALIS**, adjointe à **IVDAEA**, devait faire et fit en effet sensation dans le monde savant. De toutes parts, en Angleterre aussi bien qu'en France, s'établit, entre les maîtres de la science, au sujet de ce revers, une polémique qui dura quelque temps et se termina en faveur de la Judée navale, que l'on reconnut comme bien authentique, bien franche et bien vierge, grâce à l'opinion toute-puissante de MM. Cartier, de La Saussaye, de Longpérier <sup>(1)</sup>, du Mersan, Millingen, Mionnet, Rollin père et Waddilove, qui, à l'exception de ce dernier, avaient tous vu et examiné cette pièce avec la plus scrupuleuse attention.

Nous croyons inutile d'émettre les différentes opinions qui se sont produites à l'occasion de ce curieux monument, et nous pensons qu'il est préférable de renvoyer les lecteurs de la Revue aux publications et journaux qui ont traité la matière in extenso <sup>(2)</sup>.

2° « Note sur les médailles gauloises. »

Elle contient des documents historiques sur cette partie de la numismatique, alors (1836) encore peu explorée.

3° « Lettre à M. Tarbé, rédacteur des Affiches de Sens, « sur les monnaies romaines <sup>(3)</sup>. »

(1) Les gravures de cette médaille publiées jusqu'ici, proviennent du bois que M. de Longpérier prit la peine de dessiner lui-même.

(2) Voir outre la *France départementale*, citée supra : *Revue numismatique française*, 1836, p. 453; 1837, p. 517; 1838, p. 472; 1839, p. 814. *Journal numismatique*, de M. Ackerman, publié à Londres, n° de septembre et d'octobre 1836, et d'avril 1837.

(3) N° du 1<sup>er</sup> octobre 1836, 6<sup>e</sup> n° du 7 janvier 1837.

Le but de cet écrit fut de démontrer l'utilité incontestable des médailles, au point de vue de l'histoire, de détruire l'opinion des gens qui ne voient dans les monnaies qu'un simple objet de curiosité, sans aucune espèce d'utilité pratique, et de chercher à inspirer le goût de cette science.

4° « Nécrologie du P. Chapet, de l'oratoire, dont il est « parlé plus haut (¹). »

5° « Explication d'une monnaie de Baudouin de Flandre, « empereur de Constantinople (²). »

On connaît la médaille de Baudouin de Flandre, représentant, d'un côté, l'empereur en habit de guerre, à droite, tenant une longue croix et paraissant s'appuyer sur un bouclier, et, de l'autre côté, dans le champ, les caractères grecs ΗΒΔΝ autour d'une croixette.



M. Leys interpréta ainsi ces caractères ✠ (ou Σταυρι) Ηγεμονευε ΒαλΔοινοΝ, ô croix, conduis Baudouin ; ou : ✠ (sous-entendu ἐστι) Ηγεμων ΒαλΔοινου, la croix est le guide de Baudouin.

Mais avant de mettre au jour son opinion, il avait consulté M. de Sauley, qui lui répondit à ce sujet ce qui suit :

(¹) *Journal de Sens*, n° du 5 mars 1838.

(²) *Revue numismatique française*, année 1839.



« ..... Je vous avoue que, plus que jamais, je crois que les trois lettres BΔN sont le squelette du nom de Βαλδαινος, abrégé sur d'autres pièces d'une manière encore plus courte. Resterait donc à chercher la valeur de l'II, et celle que vous lui donnez (ἡγεμων) est, tout au moins, extrêmement ingénieuse et mérite d'être publiée; car si elle ne satisfait pas tout le monde, au moins elle donnera le désir de chercher une meilleure leçon. Je ne puis donc que vous engager très-fortement à faire connaître aux amis de la numismatique byzantine, le sens que vous donnez à ces lettres énigmatiques..... »

6° « De l'évaluation de la monnaie des anciens (1). »

Dans cet article, l'auteur passe en revue les savants qui se sont occupés de rechercher cette évaluation, et analyse leurs différentes opinions; puis il fait connaître les diverses modifications apportées à la valeur des espèces, en explique les causes et termine par des applications tirées des pièces de son cabinet.

7° « Lettre à M. Tarbé, sur quelques documents relatifs à Chaumont (2). »

Par cette lettre, M. Leys fait connaître certains faits se rattachant à cette commune, située à quelques kilomètres de Sens. Chaumont, dit-il notamment, qui tire son nom du latin *calvus* ou *calidus mons*, possédait, au XII<sup>e</sup> siècle, un château fort, qui perpétuait peut-être l'ancienne importance

(1) *Affiches de Sens*, n° du 7 mars 1840.

(2) *Ib.*, n° du 22 août 1840 et *Revue numismatique de Blois*, 1840, p. 180.

de cette position comme castellum romain ayant succédé à un oppidum gaulois.

8° « Notice sur une monnaie byzantine de Basile 1<sup>er</sup> (1). »

Cette monnaie ayant quelque similitude avec celle publiée par M. de Sauley, dans son Essai de classification des suites monétaires byzantines (pl. XVIII, n° 10), est sans nul doute une variété qui se distingue par des caractères bien tranchés. Elle porte à l'avvers, à côté du B grec, une petite croix potencée; et au revers un Ω surmonté d'un O (2).



M. Leys considère les deux lettres du revers comme les initiales de ὁ πιστός, le croyant, celui qui a illustré sa foi. Il pense que cette épithète fut donnée à Basile, en mémoire de son zèle pour la religion, comme plus tard celle de défenseur de la foi au roi d'Angleterre, Henri VIII.

9° « Quelques mots sur l'archéologie en général. »

Ce Mémoire fut lu en 1844, dans une des premières

(1) *Mémoires des antiquaires de la Morinie*, 5<sup>e</sup> vol., 1839-1840, pp. 169 et suiv.

(2) Nous croyons devoir prévenir les lecteurs de la Revue que les gravures et lithographies parues jusqu'à ce jour des médailles dont nous venons de parler ne sont point d'une fidélité parfaite, embellies qu'elles ont été par l'imagination des artistes. Aussi, dans nos dessins, nous avons cherché à nous rapprocher le plus possible des originaux, et nous pouvons garantir la rigoureuse exactitude des gravures reproduites par la *Revue belge*.

séances de la société archéologique de Sens. Il renferme les notions nécessaires à toute société académique naissante.

10° « Notice sur un bouton de la garde nationale de « Pont-sur-Yonne, lue à la même société, en 1845. »

Rien n'est à négliger en numismatique, voire même les objets qui, au premier abord, ne paraissent présenter aucun intérêt, témoin les boutons en général. Celui dont il s'agit ici, porte : Écu d'azur au pont d'argent maçonné de sable, surmonté de trois fleurs de lis, aussi d'argent ; la devise est : PONT-SUR-YONNE ; les tenants : à senestre, un sauvage armé d'une pierre ; et à dextre, une branche de laurier et un lion barroqué.



Ce sujet allégorique a rapport à la valeur dont firen preuve, au xvi<sup>e</sup> siècle, lors d'un siège mémorable, les habitants de Pont-sur-Yonne, qui, ayant épuisé toutes leurs munitions, lancèrent une grêle de pierres et de projectiles de toute espèce contre leurs ennemis étonnés.

Nous ne raconterons point les singuliers épisodes des voyages de M. Leys, ce récit nous entrainerait beaucoup trop loin ; nous ne parlerons point non plus des soins assidus qu'il prodiguait aux pauvres malades, heureux de mettre à profit les études médicales et chirurgicales qu'il

avait faites autrefois ; mais ce que nous pouvons dire, c'est que les personnes qui ont connu l'homme vertueux dont nous venons d'esquisser la vie et d'analyser les travaux, ont pu apprécier son extrême affabilité, sa rare modestie et son exquise urbanité. Aussi les savants avec lesquels il était en relations, professaient-ils pour lui une grande affection et une sincère estime. C'est ce qu'attestent la plupart des lettres qui lui étaient adressées.

« Je vous remercie très-affectueusement, mon bien estimable ami — lui écrivait le 1<sup>er</sup> août 1836 le savant oratorien Chapet — de l'intérêt de cœur qui vous a inspiré des inquiétudes sur ma santé. Des âmes comme la vôtre, dédommagent bien précieusement de tant de misères qui roulent si pitoyablement aujourd'hui à travers tous les chemins de ce pauvre monde. Convenez que voilà bien une phrase de vieux (il avait alors 83 ans), elle est sortie, je la laisse. »

« Je suis honteux, mon sage ami — lui écrivait encore l'abbé Chapet, le 30 janvier 1837 — de me trouver cette fois arriéré de si loin à votre égard ; mais vous savez, ou du moins vous soupçonnez déjà qu'il est un âge de torpeur et de laisser-aller, où l'on n'est plus décidément le maître de faire marcher à volonté ni sa cervelle ni ses doigts. Je n'en suis pas encore acculé tout à fait jusqu'au droit de m'en plaindre ; mais j'en gémis tous les jours et très-particulièrement vis-à-vis de vous, avec qui la correspondance est pour moi un des charmes les plus doux de ma solitude. Indulgence, indulgence, les vieux en ont tant et si souvent besoin : Scimus et hanc veniam petimusque damusque vicissim. »

Et plus loin : « Faites-moi la grâce de bien compter, de compter toujours sur mes sentiments pour vous, et sur le prix que j'attache à cette franchise, à cette droiture importante qui font ensemble le caractère bien distinctif de votre âme. »

G. DUBOIS-LEYS.

Sens, le 8 octobre 1836.

L'auteur de cette notice est mort, à Sens, le 17 décembre 1856, laissant son père et ses amis dans la plus grande désolation. Agé de 30 ans à peine, **Gustave DUBOIS-LEYS** a succombé à une maladie de poitrine, qui n'avait fait que redoubler son goût pour l'étude. La numismatique avait toujours été sa science favorite, et il y avait été formé par les soins de son aïeul, savant modeste comme lui, à la mémoire duquel il a voulu consacrer son dernier travail. Il est impossible d'être plus distingué par les qualités du cœur que ne l'était G. Dubois, et la foule considérable qui l'accompagnait à sa dernière demeure témoignait de l'estime générale dont il était entouré. Membre de plusieurs sociétés savantes, archiviste de la société archéologique de Sens, il apportait dans toutes ses relations l'exactitude, l'urbanité, la sincérité et le zèle le plus complet. Qu'il me soit permis d'exprimer ici ma douleur personnelle, et de rendre un hommage public au caractère de Gustave Dubois, qui était pour moi plus qu'un ami.

(Note de M. PH. SALMON.)